

## **Communiqué de la confédération européenne des syndicats : Aggression militaire américaine contre le Venezuela : l'UE doit agir pour faire respecter le droit international**

La CES exprime sa profonde inquiétude quant aux opérations militaires américaines au Venezuela et condamne cette intervention militaire américaine en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international.

La CES soutient la CSI et la TUCA et réaffirme que les travailleurs et les citoyens ne doivent jamais payer le prix de l'escalade géopolitique. L'avenir du Venezuela doit être décidé par les Vénézuéliens eux-mêmes, par des moyens démocratiques et pacifiques, sans ingérence étrangère, et avec des syndicats libres et indépendants capables d'opérer sans répression.

La CES condamne fermement toute tentative de puissances étrangères d'exercer un contrôle politique ou économique sur le Venezuela afin de s'assurer l'accès à ses ressources naturelles. De telles actions constituent une violation grave du droit international, de la Charte des Nations Unies et du droit des peuples à l'autodétermination, et elles aggravent inévitablement l'injustice sociale, la répression et les violations des droits des travailleurs.

La CES demande la protection immédiate des civils et de toutes les personnes détenues, avec des garanties pleines de procédure régulière et de transparence. Nous exhortons toutes les parties à renouer avec la diplomatie et le dialogue et réaffirmons que l'Amérique latine doit demeurer une zone de paix.

Le mouvement syndical européen est solidaire des travailleurs vénézuéliens et de leurs syndicats, et soutient tous les efforts visant à protéger les droits, la démocratie et la paix.

La CES appelle l'UE à prendre toutes les mesures à sa disposition pour garantir que tous les acteurs s'engagent dans un dialogue inclusif et une médiation dans le plein respect des droits de l'homme et du droit international et pour protéger les citoyens de l'UE.